

## L'emploi des femmes : plus qualifié, plus contrasté



C. Degremont / IAU idf

**Actives et diplômées, les Franciliennes occupent de plus en plus de postes de cadres. Elles ont bénéficié, ces dix dernières années, d'importants gains d'emplois dans les activités de conseils aux entreprises. Toutefois, en termes de diversification et de rémunération, la parité n'est pas encore atteinte.**

Plus de 5,96 millions de femmes ont été recensées en Île-de-France en 2006 pour 5,57 millions d'hommes. Avec 1 070 femmes pour 1 000 hommes, la région capitale apparaît sensiblement plus féminisée que la province. L'activité des Franciliennes, plus élevée que la moyenne, s'explique par des facteurs démographiques mais aussi par la structure de l'emploi dans la région. Les Franciliennes en âge de travailler sont plus nombreuses,

vivent plus souvent seules, sont plus diplômées et les opportunités qu'offre le vaste marché de l'emploi francilien facilitent leur intégration professionnelle.

### Des Franciliennes très actives...

L'Île-de-France compte, en 2006, 2,88 millions de femmes actives occupées ou en recherche d'emploi. L'activité féminine poursuit sa progression, à un rythme cependant ralenti par rapport à l'explosion des années 1970-80. Le taux d'activité des Franci-

liennes<sup>(1)</sup> passe de 68,2 % en 1999 à 71,3 % en 2006. Il tend à se rapprocher de celui des hommes (78,2 %), tout en demeurant au-dessus de la moyenne féminine nationale (67 %). Les femmes diplômées et les femmes seules, nombreuses en Île-de-France, sont plus souvent actives que les autres. Les Franciliennes, plus encore que les Françaises, sont particulièrement actives entre

### ... et plus diplômées

25 et 49 ans (87 %). La forte implication des femmes dans la vie professionnelle et leur plus haut taux de fécondité constituent des spécificités françaises au sein de l'Union européenne. Quelle que soit la tranche d'âge observée, la population féminine est plus nombreuse à être scolarisée que celle des hommes. Les femmes sont aussi plus diplômées : en 2006, près de 53 % possèdent un baccalauréat ou un diplôme supérieur, contre 48 % des hommes. Cependant, les femmes ont moins fréquemment que les hommes un diplôme universitaire du deuxième ou troisième cycle. Les différences entre les filières restent marquées et conditionnent l'éventail des emplois possible. En 2005-2006, parmi les formations dispensées dans les universités franciliennes, les lettres et sciences humaines, par ailleurs les plus suivies, sont les plus féminisées (75 %), devant les formations artistiques

(1) Le taux d'activité des femmes définit la part des femmes actives, âgées de 15 à 64 ans, dans la population féminine.

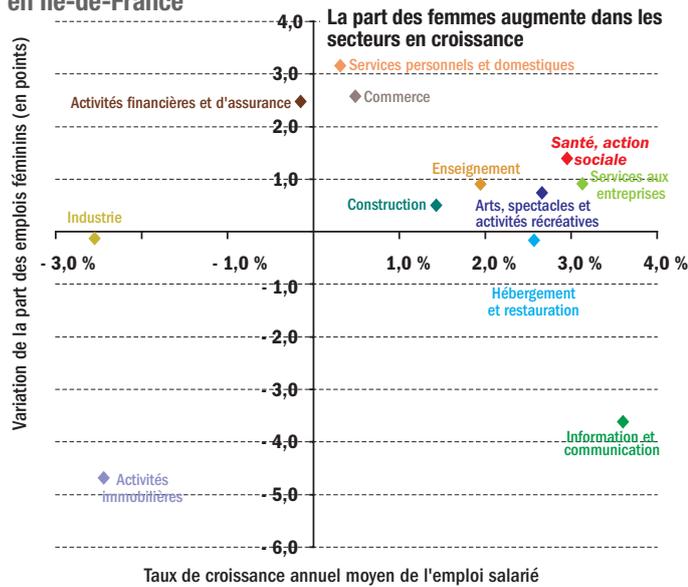
liennes<sup>(1)</sup> passe de 68,2 % en 1999 à 71,3 % en 2006. Il tend à se rapprocher de celui des hommes (78,2 %), tout en demeurant au-dessus de la moyenne féminine nationale (67 %). Les femmes diplômées et les femmes seules, nombreuses en Île-de-France, sont plus souvent actives que les autres. Les Franciliennes, plus encore que les Françaises, sont particulièrement actives entre

### Plus de la moitié de la population active francilienne est féminine

	Effectif	Part des femmes (%)
<b>Population active</b>	<b>5 913 100</b>	<b>48,6</b>
- Ayant un emploi	5 265 000	48,4
- Au chômage	648 100	50,7
<b>Population inactive</b>	<b>3 370 900</b>	<b>58,9</b>
- Dont inactifs de 65 ans ou plus	1 383 100	60,5
<b>Population de 15 ans ou plus</b>	<b>9 284 000</b>	<b>52,4</b>

Source : Insee, recensement de la population de 2006, exploitation principale.

## Féminisation et créations d'emplois salariés (1998-2008) en Île-de-France



Source : Pôle emploi, 1998, 2008.

**Note de lecture :** Entre 1998 et 2008, le nombre de salariés dans le secteur de la santé et de l'action sociale a augmenté de 3 %, en moyenne, chaque année. La part de l'activité féminine a augmenté de 1,4 point en dix ans.

(61 %) et le droit-économie (60 %). En revanche, seulement 37 % de filles sont inscrites dans les filières scientifiques<sup>(2)</sup>.

### Des différences dans l'apprentissage

Peu de femmes possèdent un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou un brevet d'études professionnelles (BEP), diplômes davantage ancrés dans des filières « masculines ». Les résultats de l'apprentissage, en Île-de-France, montrent cependant une progression féminine : en 2008, 37 % des 75 000 apprentis étaient des femmes, contre 32 % en 1991<sup>(3)</sup>. Les jeunes filles en formation sont cependant sous-représentées aux deux

extrémités de la pyramide des niveaux. Elles ne représentent que 35 % des apprentis de niveau I (master, ingénieur) et 30 % de niveau V (CAP, BEP). À *contrario*, près de 50 % des apprentis de niveau II (licence pro) ou III (brevet de technicien supérieur – BEP – ou diplôme universitaire de technologie – DUT) sont des femmes. Cette part varie fortement selon le domaine de formation, avec une nette prédominance des services (57 %) par rapport aux formations de la production (10 %).

### Une bipolarisation croissante des emplois féminins

En 2008, 4,15 millions d'emplois franciliens relèvent de la sphère

salariée privée<sup>(4)</sup>. Les femmes occupent 44 % de ces emplois, ce qui représente une augmentation de 1 point par rapport à 1998. Le secteur tertiaire est le principal gisement d'emplois, aussi bien pour les hommes (76 %) que pour les femmes (90 %). Le taux de féminisation a augmenté dans la construction et les services ; il s'est stabilisé dans l'industrie.

L'activité féminine salariée est fortement concentrée dans un éventail restreint d'activités. Le commerce, les activités de services administratifs et de soutien, les activités de conseil et d'assistance<sup>(5)</sup>, la santé humaine et l'action sociale regroupent 53 % des emplois féminins. Le taux de féminisation est particulièrement élevé dans les secteurs de la santé et de l'action sociale (près de huit emplois sur dix). Il est, en revanche, beaucoup plus faible dans les activités liées à l'industrie, au transport et à la construction, où les emplois sont à dominante masculine. Bien représentées dans les secteurs de l'enseignement, de l'immobilier et dans celui des assurances, les femmes atteignent juste la parité avec les hommes dans les activités de conseil et assistance aux entreprises. Depuis une dizaine d'années, on assiste à une bipolarisation croissante des emplois féminins entre des secteurs d'activités peu valorisés, proposant des emplois peu qualifiés et souvent plus précaires (secteur social, aide à la per-

### Les Franciliennes, parmi les plus actives des régions de l'Union européenne

Le taux d'emploi (part des actifs ayant un emploi au sein de la population des 15 à 64 ans) est utilisé par l'Union européenne pour mesurer la capacité d'une économie d'utiliser ses ressources en main-d'œuvre.

En 2008, le taux d'emploi des 27 pays de l'Union européenne s'élève à 65,9 %. Quelle que soit la région, le taux d'emploi masculin (72,8 % en moyenne) est supérieur au taux d'emploi féminin (59,1 %). Ce dernier varie fortement entre les différentes régions européennes, de plus de 75 % dans les régions scandinaves, à moins de 50 % dans les régions du sud de l'Europe. L'Île-de-France se situe au-dessus de la moyenne européenne, avec un taux d'emploi féminin de 64,5 %, remplissant un des objectifs de la stratégie de Lisbonne qui prévoit d'atteindre en 2010 un taux d'emploi féminin de 60 %. Le modèle français, qui combine des taux de fécondité élevés et une forte implication des femmes dans la vie professionnelle, est atypique.

Source : Eurostat

sonne...), et d'autres secteurs plus qualifiés, à haute valeur ajoutée (conseils aux entreprises).

Les femmes ont bénéficié de plus de la moitié des gains d'emplois observés sur la période 1998-2008 (255 000 emplois salariés sur 500 000).

### Emplois féminins par secteurs d'activité en 2008

	Emploi féminin	En %	Emploi salarié total	Part des femmes (en %)
Industrie	145 900	8,0	457 800	31,9
Construction	33 700	1,8	274 900	12,3
Commerce	327 100	17,8	699 700	46,8
Transports et entreposage	54 600	3,0	204 100	26,8
Services	1 274 200	69,4	2 511 000	50,7
dont Services aux entreprises	472 300	25,7	990 200	47,7
Santé, action sociale	179 300	9,8	231 500	77,4
Activités financières	163 800	8,9	297 100	55,1
Information et communication	118 700	6,5	337 600	35,2
<b>Ensemble</b>	<b>1 835 500</b>	<b>100</b>	<b>4 147 000</b>	<b>44,3</b>

Source : Pôle emploi.

(2) Source : Service académique d'information et d'orientation (SAIO) de Versailles, janvier 2008.

(3) Source : région Île-de-France, unité Développement, Panorama 2009 de l'apprentissage en Île-de-France.

(4) Source : Pôle emploi (Garp). Ces données permettent d'étudier le secteur privé (75 % des emplois salariés féminins). Il n'existe pas de données permettant d'évaluer la part des femmes et leur évolution dans le secteur public.

(5) Il s'agit d'activités liées à l'informatique, aux services professionnels (activités juridiques, comptables, relations publiques et communication, conseil en formation), à l'administration d'entreprises, la publicité et les études de marché, l'architecture et l'ingénierie.

## Neuf professions concentrent les trois quarts de l'emploi féminin

	Effectifs féminins	Taux de féminisation (en %)	Poids de la profession dans l'emploi féminin (en %)
Actifs ayant un emploi	2 634 200	47,8	-
Prof. intermédiaires admin. entreprise	360 800	59,1	13,7
Employés administratifs d'entreprise	332 600	78,9	12,6
Agents de service fonction publique	303 300	75,3	11,5
Personnels services aux particuliers	251 200	79,4	9,5
Cadres admin. et commerciaux entreprise	222 000	45,9	8,4
Professions intermédiaires santé social	170 500	77,5	6,5
Employés de commerce	162 100	69,3	6,2
Professeurs des écoles, instituteurs	127 200	69,2	4,8
Professeurs, professions scientifiques	99 300	55,2	3,8

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire.

Les emplois féminins se sont développés essentiellement dans trois secteurs d'activités : les services aux entreprises (activités de conseils juridiques, comptables et financiers, conseil en communication, publicité, études de marché), les activités liées à la santé et à l'action sociale (activités hospitalières, accueil de jeunes enfants, de personnes âgées, aide à domicile, action sociale, activités associatives) et les activités de commerce. Ces secteurs totalisent 85 % des gains d'emplois féminins. Cet essor a largement compensé les pertes observées dans l'industrie et dans l'immobilier (respectivement -45 000 et -15 300 emplois).

### Une entreprise sur quatre est créée par une femme

En 2006, selon l'enquête Sine<sup>(6)</sup> de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), près de trois créateurs d'entreprises franciliens sur quatre sont des hommes. Malgré une nette progression entre 2002 et 2006, la part des femmes reste en moyenne plus faible en Île-

de-France (28 %) qu'en France (30 %), et nettement inférieure à leur poids dans la population active. Cependant, elles sont aussi nombreuses que les hommes dans les « services aux particuliers » et plus nombreuses dans le secteur « éducation, santé et action sociale ». Pour elles, la création d'entreprises relève plus souvent d'une opportunité, quand elle ne représente pas une solution leur permettant d'accéder à l'emploi. Les entreprises qu'elles créent sont un peu moins pérennes que les autres : le taux de survie à trois ans des entreprises créées par les femmes est de 54 % en Île-de-France, soit 6 points de moins que celles créées par les hommes. Une partie de cet écart s'explique par la plus petite taille des entreprises concernées. Il convient également de noter que les femmes optent plus souvent pour le statut associatif.

### Des professions très féminisées

L'emploi féminin se polarise sur un nombre restreint de profes-

sions. Les trois quarts des effectifs sont concentrés dans neuf professions sur trente-et-une, contre quinze pour les hommes. Elles ne sont majoritaires que dans ces professions, parmi lesquelles les « personnels des services aux particuliers » (79,4 % de femmes), les « employés administratifs d'entreprise » (78,9 %) et les « professions intermédiaires de santé sociale » (77,5 %). Ces métiers requièrent, pour l'essentiel, un contact avec des patients, des élèves ou des clients.

Les femmes font souvent partie de la catégorie des « employés » (40 %, contre 15 % des hommes). Elles occupent plus rarement des postes « ouvriers » (5 %) et sont encore moins nombreuses parmi les « artisans, commerçants ou chefs d'entreprise » (2 %). En revanche, la catégorie « professions intermédiaires » regroupe 30 % de personnel féminin. Sur la période 1999-2006, la progression des emplois qualifiés se poursuit. La part des femmes augmente chez les « cadres » et passe de 18 % à 22 % (soit 10 points de plus qu'au niveau national). Parce qu'elle est orientée sur des secteurs à haute valeur ajoutée, la structure de l'activité économique offre des emplois plus qualifiés en Île-de-France.

Si la part des femmes a augmenté parmi les « cadres », elles y demeurent cependant sous-représentées : 40 % des effectifs. La parité est atteinte pour les « professeurs, professions scientifiques » (55 % de femmes). Le taux de féminisation est plus élevé parmi les cadres âgés de 20 à 39 ans (42 %). Ceci résulte de l'arrivée sur le marché du travail d'actives plus diplômées accédant à des postes plus qualifiés. À l'inverse, la moindre féminisation des cadres de plus de 40 ans est liée à une qualification moins élevée des générations antérieures, mais aussi à des carrières féminines plus contraintes : interruptions d'activité dues aux maternités, moindre accès aux postes les plus prestigieux. En France, seule-

ment 8 % de femmes font partie des conseils d'administration dans les 500 premières sociétés françaises<sup>(7)</sup>.

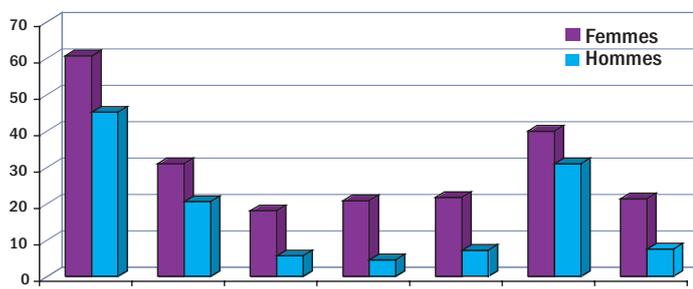
### Temps partiel : souvent porteur de précarité

Les femmes sont majoritairement salariées : 95 % pour 89 % des hommes en 2006. La part des emplois à durée limitée – contrat à durée déterminée, emplois aidés, intérim – est sensiblement du même ordre pour les salariés masculins et féminins (respectivement 12 % et 13 %). En revanche, les femmes cumulent plus souvent temps partiel et contrat à durée limitée (5,7 % pour 3,7 %). De plus, elles occupent moins fréquemment les postes « les plus stables » : 71 % ont un contrat à durée indéterminée et à temps plein, contre 85 % des hommes. Par ailleurs, le taux de sous-emploi<sup>(8)</sup> est deux fois plus élevé pour les femmes : 5 % contre 2,6 % pour les hommes en Île-de-France en 2007.

Les actives travaillent beaucoup plus souvent à temps partiel que leurs homologues masculins : respectivement 21 % et 7 % en 2006. Le temps partiel est plus développé chez les jeunes actives : 61 % des moins de 20 ans et 31 % des 20-24 ans. Il est moins fréquent chez les femmes de 25 à 49 ans (18 % en 2006), à un âge où on élève souvent des enfants.

Une grande partie de la croissance des emplois féminins a reposé sur le développement massif des postes à temps partiel du tertiaire. Ce développement concerne un salarié sur trois dans les services aux particuliers, un secteur occupé pour près de la moitié par des immigrées (47 %).

### Taux de temps partiel par sexe et âge (%)



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire.

(6) L'enquête Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises) permet de suivre les entrepreneurs au cours du temps.

(7) Source : Rapport Gresy, juillet 2009 page 26. À noter par ailleurs qu'un projet de loi sur l'instauration d'un quota de 40 % de femmes dans les conseils d'administration des entreprises du CAC 40 a été déposé par la majorité présidentielle (J.-F. Copé, M.-J. Zimmermann) le 21 janvier 2010.

(8) Le sous-emploi regroupe l'ensemble des personnes travaillant à temps partiel, souhaitant travailler davantage, disponibles pour le faire et cherchant ou non un autre travail.

## Population active occupée par sexe et catégorie socioprofessionnelle en 2006

	Répartition en 2006 (en %)		Taux de féminisation (en %)		Évolution annuelle des effectifs* (en %) 1999-2006	
	Femmes	Hommes	1999	2006	Femmes	Hommes
Agriculteurs exploitants	0,1	0,2	30,8	26,5	1,5	0,0
Artisans, commerçants, chefs entreprise	2,3	6,7	25,0	24,7	-1,2	-1,1
Cadres, professions intellectuelles sup.	22,3	31,2	37,4	40,1	4,7	3,0
Professions intermédiaires	29,6	23,4	52,1	54,3	2,2	0,9
Employés	40,5	15,4	72,5	71,2	0,0	0,9
Ouvriers	5,2	23,2	17,3	17,4	-0,6	-0,7
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>47,5</b>	<b>48,4</b>	<b>1,5</b>	<b>0,9</b>

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire. \* Taux de croissance annuel moyen.

### Chômage : l'écart hommes-femmes se réduit

Une meilleure qualification et les créations d'emplois dans le tertiaire ont amélioré l'accès des Franciliennes à l'emploi. Dans les années 2000, l'écart entre le taux de chômage des hommes et des femmes s'est considérablement réduit, passant de 2 points en 1982 à 0,9 point en 2006<sup>(9)</sup>. Il demeure cependant élevé pour les 25-39 ans (2,2 points). Quel que soit le sexe, mais plus encore pour les hommes, le chômage des jeunes est supérieur à la moyenne.

La crise a provoqué une accélération du nombre d'inscriptions au chômage à partir de septembre 2008 en Île-de-France. Le rythme de croissance du nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A) entre septembre 2008 et septembre 2009 est moins élevé pour les femmes (+19 %) que pour les hommes (+29 %), et ce dans toutes les tranches d'âge. Les moins de 25 ans sont les plus touchés (+40 % pour les demandeurs d'emploi masculins et +29 % des demandeurs d'emploi féminins).

### Salaires : des inégalités qui persistent

En 2006, en Île-de-France, le salaire annuel moyen net à temps complet est de 20 467 euros pour une femme. Avec 27 751 euros, un homme touche un salaire supérieur, en moyenne, de 26 %<sup>(10)</sup>. Ces écarts reflètent les différences d'emplois (plus grande proportion d'actives occupant des postes moins qualifiés) et

de carrières (interruptions féminines plus fréquentes). La prise en compte du temps partiel accentuerait la différence. Même à caractéristiques voisines, les femmes ont, en moyenne, des salaires horaires inférieurs. Dans toutes les catégories socioprofessionnelles, les hommes gagnent davantage, à l'exception de la catégorie « employés », extrêmement féminisée, où le salaire moyen est du même ordre. Ce différentiel atteint 30 % chez les cadres. L'écart de rémunération entre les hommes et les femmes s'est légèrement résorbé en Île-de-France entre le milieu des années 1990 (+32 % pour les hommes) et le début des années 2000 (+30 %). Il varie peu depuis 2004. Si les Franciliennes ont un salaire moyen supérieur au salaire féminin national, les différences sexuées sont moins marquées en province : -20 % contre -30 %.

À l'âge de la retraite, les inégalités se poursuivent. En France, en 2004, les femmes perçoivent une retraite inférieure de 46 % à celle des hommes. Seulement 41 % des retraitées avaient pu faire valider une carrière complète (contre 86 % des hommes) et bénéficier ainsi d'une retraite à taux plein. Beaucoup de femmes âgées vivent en dessous du seuil de pauvreté du fait de petites pensions et de la faiblesse du minimum vieillesse (677 euros par mois pour une personne seule). Par ailleurs, le rapport du Secours catholique sur la pauvreté féminine en 2008<sup>(11)</sup> montre que les femmes françaises sont deux fois plus touchées que

les hommes par la pauvreté. Il relève, parmi les facteurs de pauvreté, le fait de vivre seule, en famille monoparentale, de ne pas avoir d'activité professionnelle ou d'avoir un emploi de mauvaise qualité.

En conclusion, on constate que la situation des femmes en Île-de-France est globalement plus favorable qu'en province. Elle s'est améliorée sur de nombreux points depuis une dizaine d'années. Les Franciliennes sont en moyenne plus diplômées, accèdent plus souvent à des postes de cadres et occupent des emplois à plus haute valeur ajoutée. Cependant, des inégalités importantes persistent et la situation professionnelle des femmes doit encore progresser, notamment dans l'orientation professionnelle, les conditions d'emplois des secteurs des services à la personne, dans le déroulement des carrières, l'accès à des postes à responsabilités et dans le niveau des salaires à compétences égales.

Pascaline Leroi, Carine Camors ■

### Pour en savoir plus

- ANACT, *Genre et conditions de travail : mixité, organisation du travail, santé et gestion des âges*, coordonné par CHAPPERT Florence, Octobre 2009.
- EUROSTAT, *La vie des femmes et des hommes en Europe : Un portrait statistique*, édition 2008.
- GRESY Brigitte, *Rapport préparatoire à la concertation avec les partenaires sociaux sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes*, juillet 2009. Consultable en ligne : [http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport\\_egalite-8-07-09.pdf](http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_egalite-8-07-09.pdf)
- Insee, *Femmes et hommes, regards sur la parité*, Insee références, édition 2008.
- MILEWSKI Françoise, DAUPHIN Sandrine, KESTEMAN Nadia, LETABLER Marie-Thérèse, MEDA Dominique, *Les inégalités entre les femmes et les hommes : Les facteurs de précarité*, ministère de la Cohésion sociale et de la Parité, juillet 2005.
- ZIMMERMANN Marie-Joe, *Femmes et précarité*, rapport n° 3670, Assemblée nationale, février 2007.

Ce document est le fruit des réflexions d'un groupe de travail composé de Jocelyne Mongellaz (délégation régionale aux Droits des femmes et à l'égalité d'Île-de-France), Françoise Belet et Véronique Dumas (conseil régional), Michèle Loup (conseillère régionale), Carine Camors et Pascale Leroi (IAU Île-de-France).

**Directeur de la publication**  
François Dugeny  
**Directrice de la communication**  
Corinne Guillemot  
**Responsable des éditions**  
Frédéric Theulé  
**Rédactrice en chef**  
Marie-Anne Portier  
**Maquette** : Vay Olivier  
**Cartographie** : Pascale Guéry

**Diffusion par abonnement**  
76 € les 40 numéros (sur deux ans)  
**Service diffusion-vente**  
Tél. : 01 77 49 79 38  
[www.iau-idf.fr](http://www.iau-idf.fr)  
**Librairie d'Île-de-France**  
15, rue Falguière 75015 Paris  
Tél. : 01 77 49 77 40  
ISSN 1967 - 2144

(9) Les enquêtes annuelles d'emploi de l'Insee montrent aussi une réduction de l'écart hommes-femmes. En 2007, le taux de chômage des femmes est de 8,3 % et celui des hommes de 8,1 %.

(10) Source : déclaration annuelle des données sociales (DADS) des entreprises d'Île-de-France en 2007.

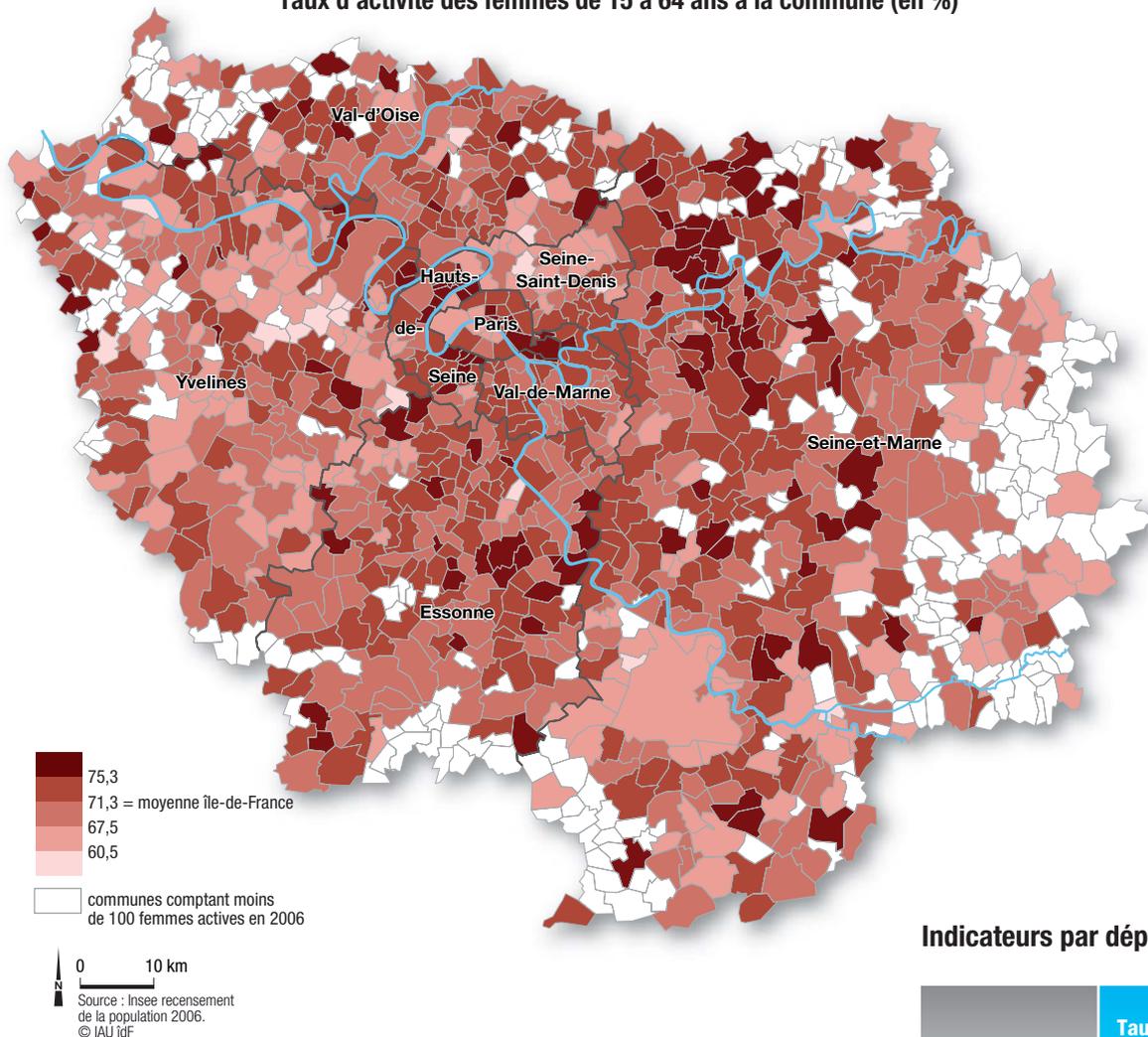
(11) À consulter à l'adresse suivante : <http://www.secours-catholique.org/telechargements/Rapport-Statistique-2008-Secours-Catholique.pdf>

## Des femmes très actives

Le taux d'activité des femmes est nettement plus faible dans les espaces d'une part les plus aisés et d'autre part les plus modestes. Ainsi, l'activité des femmes est faible en Seine-Saint-Denis où les proportions de femmes étrangères, de sans diplôme et de mères avec enfants sont importantes.

L'activité des femmes est également modeste dans certaines communes situées en aval de la Seine, présentant les mêmes caractéristiques (Mantes-la-Jolie, Les Mureaux). En revanche, dans les espaces aisés de l'Ouest francilien, la situation professionnelle du conjoint dissuade souvent les femmes de travailler, même si elles sont diplômées. Dans les espaces périurbains, où les professions intermédiaires dominent, les femmes se portent plus souvent sur le marché du travail.

Taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans à la commune (en %)



Indicateurs par département

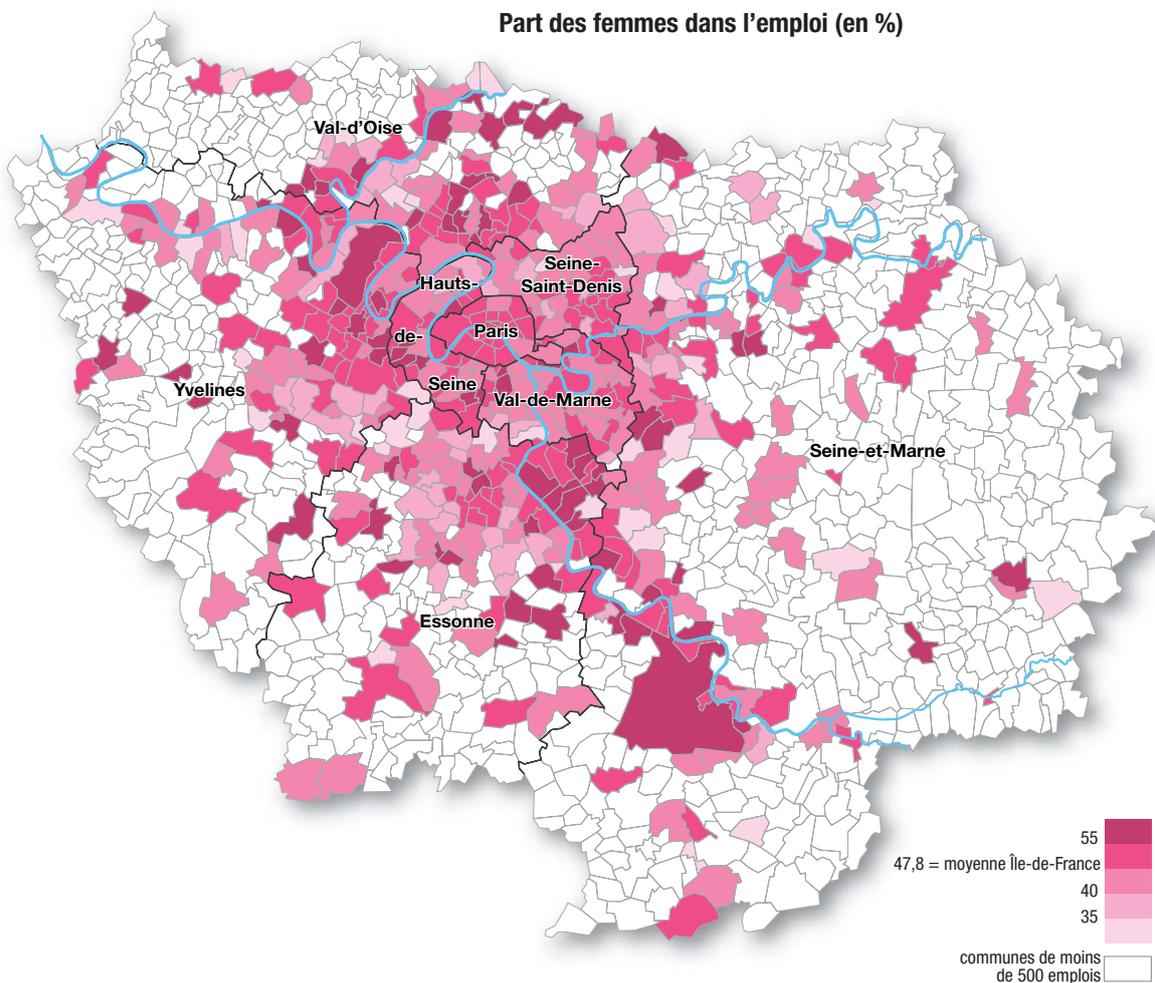
	Taux d'activité féminins	Taux de chômage des femmes : écart à la moyenne régionale
<b>75 Paris</b>	72,3	0,2
<b>77 Seine-et-Marne</b>	71,3	-1,3
<b>78 Yvelines</b>	70,0	-2,5
<b>91 Essonne</b>	71,3	-1,9
<b>92 Hauts-de-Seine</b>	73,9	-1,1
<b>93 Seine-St-Denis</b>	68,0	5,7
<b>94 Val-de-Marne</b>	72,4	-0,1
<b>95 Val-d'Oise</b>	70,3	0,5
<b>Île-de-France</b>	71,3	0,0

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complétée

# ives en Île-de-France

La part des femmes dans l'emploi en 2006 varie de 45 % à 50 % selon les départements, de moins de 20 % à près des trois quarts de l'emploi dans les communes de plus de 500 salariés.

Le taux de féminisation de l'emploi est inférieur à la moyenne en Seine-Saint-Denis, dans un département qui compte encore une part importante d'emplois de production et d'emplois ouvriers. Le département des Yvelines est également en-dessous de la moyenne, à l'exception des communes situées entre Saint-Germain-en-Laye et Versailles. L'orientation industrielle de ce département, y compris sur des activités de haute valeur ajoutée, pourrait expliquer ce décalage. On note aussi que ces départements ont des taux d'activité féminine peu élevés (*cf carte des taux d'activité*). La parité est atteinte à Paris, la capitale offrant un grand nombre d'emplois de catégories « employés » et d'emplois publics (enseignement, santé, administration,...) ainsi que des activités de services aux entreprises qui ont contribué à l'essor de l'emploi féminin.



Part des femmes dans l'emploi	Part des femmes dans l'emploi « cadre »	Part des femmes dans l'emploi « employé »
50,2	38,9	28,1
47,5	11,6	47,7
45,8	21,5	40,1
46,7	16,1	44,1
47,6	29,6	35,6
45,1	11,0	51,4
47,2	19,1	43,1
46,1	13,1	47,6
47,8	22,3	40,6